La Gazette du Lumensonesque



Cher amis,

Une année de plus à notre compteur, une année de passions, de joies, de peines, de bons et de mauvais moments, une année de solidarités, d'entraides, une année où l'on s'est dit que l'on n'y arriverait pas et puis on y est arrivé ...

Qui nous aurait dit il y a à peine deux ans que par la volonté de tous et opiniâtreté de certains, que nous réussirions à mobiliser notre village autour de la rénovation de son église et arriver à réunir le budget nécessaire. Nous l'avons fait ou plutôt vous l'avez fait et les travaux vont débuter cet hiver.

On le voit bien qu'il ne faut rien attendre d'en haut mais qu'il faut prendre collectivement son destin entre nos mains, que le moteur c'est la volonté de faire, c'est le collectif. C'est à nous de montrer la voie et en citant l'abbé Pierre «Ce n'est pas à nos gouvernements de nous dire comment être solidaires. C'est à nous de leur montrer la société que nous voulons. Ils comprendront.»

2017 sera, n'en doutons pas, une année de rupture, pour le pays c'est sur mais aussi pour notre commune, pour notre école qui désormais va devenir intercommunale en s'associant avec nos voisins d'Aguessac, Compeyre et Paulhe dans nouvelle structure « le SIVU du Lumençon ». C'est lui qui portera la construction de cette nouvelle école.

Oui, c'est cette intercommunalité de projets, que je souhaite, et que j'encourage, comme nous l'avons fait en 2016 avec la maison de la santé où nous sommes partenaires. Une intercommunalité pragmatique, qui rassemble autour de projets les hommes et les femmes de bonne volonté qui veulent avancer en oubliant les querelles de clocher et de pouvoir et qui souhaitent œuvrer simplement pour le bien commun et pour l'intérêt général.

S'associer pour limiter les dépenses, s'associer pour permettre une offre de qualité, rationaliser les dépenses pour ne pas augmenter notre fiscalité c'est notre vision et nous nous y employons. Nous avons fait le choix d'une Communauté de Communes qui préserve notre indépendance et qui comprend nos problématiques liées à la ruralité, à nos chemins, à nos agriculteurs, ...

Nous savons aussi que dans ce monde en mouvement, il faut, pour continuer à exister, investir, à la hauteur de notre capacité certes, sur des projets à fort potentiel. Codéveloppeur dans le parc éolien de Vinnac, zone inscrite par le Parc des Grands Causses comme l'une des deux zones innovantes du Sud-Aveyron, nous nous inscrivons pleinement dans cette dynamique. « Nous réalisons que ce que nous accomplissons n'est qu'une goutte dans l'océan. Mais si cette goutte n'existait pas dans l'océan, elle manquerait.».

Janvier est le mois des vœux alors pour terminer mon billet et avant de vous laisser à la lecture de ce nouveau numéro, permettez moi de citer par un mot de Philippe Geluck «Je vous souhaite tout ce que vous souhaitez qu'on vous souhaite ...mais en mieux !»

Bonne lecture,

Votre Maire, Jérôme MOURIES

TRAVAUX MAIRIE

Elagage chemin du Lumensonesque





En collaboration avec l'équipe du Sivom, les employés municipaux ont élagué les bordures du chemin qui conduit à la source de Saint-Pierre; le but essentiel était de dégager la ligne télécom qui est un outil essentiel pour la gestion de la source (télésurveillance du réservoir et des installations de la source). Michel Antoine a participé aux travaux en élaguant les branches avec un sécateur hydraulique.



Finition des travaux et reconstruction du mur en pierres sèches Rue des peintres

Lors des travaux de réfection des réseaux, le muret de la rue des peintres s'était écroulé. Pris en charge par l'assurance de l'entreprise Ladet, il a été reconstruit en pierres sèches tel qu'il était à l'origine.

Chemin de Molière

La communauté des communes a rendu le chemin carrossable de Molière au mât de mesure. La commune a pris en charge le broyage des pierres réalisé par l'entreprise Denis Pailhas.

<u>Travaux d'épareuse sur les chemins de la commune</u>

Chaque année, en période hivernale, il est nécessaire d'élaguer les bordures des chemins communaux, environ une trentaine de kilomètres. Une tache réalisée par Frédéric Pons.









Travaux d'enfouissement et réfection des réseaux route de Conclus et rue du Barry

Les réseaux d'assainissement et les réseaux électriques et télécom sont désormais raccordés en souterrain sur la route de Conclus et la rue du Barry. Après plus de deux mois de travaux, la rue du Barry a été cimentée.

Aménagement des cimetières de Verrières—Vézouillac et Escoudournac

Dans le cadre de la suppression des produits phytosanitaires et afin de faciliter l'entretien des cimetières, des amé-

nagements ont été mis en place sur les cimetières de Verrières (ph.1 et 2), Vézouillac (ph.4) et Saint-Amans d'Escoudournac (ph.3): gravillons, allée dallée, cimentage, aménagements. Les employés municipaux ont participé aux travaux de finition , cimentage pour les zones non gravillonnées du cimetière de Verrières, réfection des marches et du petit toit pour l'église de Vézouillac.









Construction du mur au vieux château

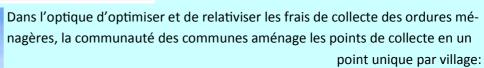
Fin des travaux de sécurisation au vieux château, restait à rebâtir ce mur de soutènement pour terminer cette opération avant un aménagement définitif de cet espace programmé pour les mois à venir.



Points poubelles Verrières—Conclus

Les travaux de décaissement, d'enrochement et de terrassement ont été exécutés par la communauté des communes.







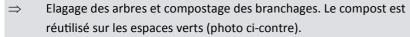


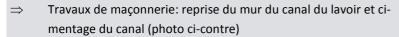
à Verrières, des containers semi-enterrés se trouvent à la sortie du village, à Vézouillac et Conclus, un point de colonnes de tri unique devraient être remplacés dans l'avenir par des containers semi-enterrés.

Travaux réalisés par les employés municipaux

Les tâches sont diverses et nombreuses pour les employés municipaux. Durant l'année 2016, en plus des travaux déjà cités, ils ont participés à :







- ⇒ Mise en place de la clôture du château qui donne sur la rue des rempart
- ⇒ Formation Caces à Aguessac
- ⇒ Mise en place du remblais et de la clôture grillagée au parking des demoiselles
- ⇒ Entretien des espaces verts, désherbage, plantation
- ⇒ Désherbage et nettoyage des rues dans les villages
- ⇒ Terrassement du Chemin de l'église de Vézouillac
- ⇒ Tri et stockage de pierres à bâtir sur le terrain futur cimetière + mise en place d'une clôture
- Démolition et remise en état des des points ordures ménagères conclus, vézouillac, couyras, las parets
- ⇒ Travaux divers de signalisation
- ⇒ Cimentage du chemin en bordure du Lumensonesque qui conduit au Pesquié.
- ⇒ Entretien des sources communales (photo cidessous: la source de Randels).





Filets anti-congères au Bel Air

Des filets anti-congères financés par la communauté des communes ont été positionnés le long de la route du Bel Air en direction de Randels. Un bilan, à la fin de la saison hivernale sera dressé pour revoir, si nécessaire, d'autres solutions avec la collaboration de la communauté des communes qui a la compétence dans ce domaine.



CREATION DU SIVU POUR UNE NOUVELLE ECOLE INTERCOMMUNALE

Le SIVU qui portera le projet de **R**egroupement **P**édagogique Intercommunal (**RPI**) vient d'être élu. I Il est composé de seize élus, quatre par commune Aguessac, Paulhe, Verrières et Compeyre. Le président est Jérome Mouries, les vices présidents : Aimé Ayral (commission travaux), Patricia Pitot (commission finances) et Souaad Moustamid (commission personnel) auxquelles s'ajoute une commission communication.

Ce SIVU qui porte le nom de **SIVU SCOLAIRE DU LUMENCON** est domicilié sur la commune d'Aguessac sur laquelle

sera construite la nouvelle école. Il assurera la gestion financière et la répartition des charges entre les communes membres, l'organisation et le financement des temps périscolaires (TAP, Cantines, Garderie, ...), la gestion des personnels périscolaires, ATSEM, agents techniques, ... les décisions sur les investissements.

C'est une équipe dynamique, volontaire et prête à mettre ses efforts en commun pour voir naitre cette nouvelle école intercommunale.



Nouveaux locaux pour l'ADMR

L'Association ADMR Causses et Vallée du Tarn a pris possession de ces locaux depuis le 01 septembre 2016 dans la maison de la santé à Aguessac.

La majorité des administrés de la Commune de VERRIERES bénéficient des services de l'ADMR Causses et Vallée du Tarn et, par conséquent , la municipalité participe au loyer en charge par le biais d'une subvention annuelle. Le montant proposé est de 0.11 €/habitant et par mois soit pour la Commune de VERRIERES 433 habitants X 0,11 € X 12 mois= 571.56 euros arrondi à 572 euros. La subvention sera recalculée chaque fin d'année pour l'année suivante.



Divagations et aboiements

Des plaintes ont été communiquées à la mairie concernant des chiens errants sur la Commune et des aboiements incessants.

Pour rappel, il existe un arrêté municipal dressé en juillet 2014 interdisant la divagation à savoir que les contrevenants sont désormais soumis à verbalisation par la gendarmerie.

Il est bien sûr question de sécurité et de propreté des espaces publics, cependant, il est important de préciser que cela concerne un nombre restreint de propriétaires. En effet, la majorité fait preuve de civisme, nettoie les déjections et de leur animal de compagnie et fait le nécessaire pour éviter d'ennuyer le voisinage avec des aboiements intempestifs. Qu'ils en soient remercier au nom de tous.

UN PROJET DE TERRITOIRE





Verrières, une commune qui innove

La Mairie a lancé en novembre 2015 un partenariat avec une PME régionale, Soleil Du Midi Développement (SDMD), pour installer des éoliennes sur son territoire. Un parc relati-vement modeste de 6 turbines, d'une puissance unitaire de 3 MW, est prévu sur les Bois de Vinnac. Chaque éolienne pourrait produire l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 4 000 personnes.

La commune de Verrières et SDMD innovent en créant un partenariat de développement unique en France, un partage des responsabilités à 50/50 entre une commune et une petite entreprise. L'objectif est de développer les énergies du territoire et de faire en sorte qu'elles bénéficient aux gens qui y vivent.

Un projet éolien reconnu par le PNR

L'année 2016 a été chargée pour le Parc Naturel Régional (PNR) des Grands Causses qui a présenté son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Il s'agit d'un document d'urbanisme porté par le PNR à l'échelle de son territoire, soit la moitié Sud de l'Aveyron. Ce document a la particularité d'intégrer une partie "Énergies Renouvelables", notamment "Éolien".

Aujourd'hui, à travers ce SCoT, le PNR des Grands Causses a fait le choix de limiter le développement de l'éolien sur son territoire (en contrôlant son zonage) mais a permis au projet de Verrières de se développer en lui conférant une légende unique dans son atlas cartographique (Zone Potentielle de Développement Éolien Innovant).

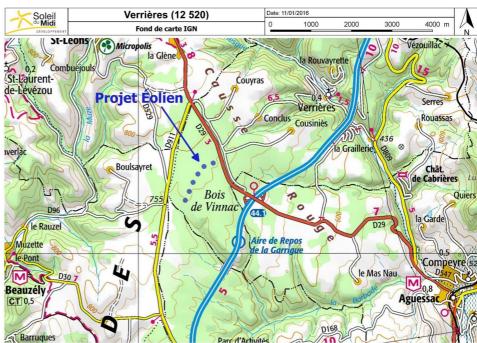
C'est un signe fort envoyé par le Parc qui s'associe à notre démarche de territoire.



Comité de suivi

Pour assurer le suivi du projet, partager des idées et tenir informée la population de manière générale, SDMD et la Mairie souhaitent étendre le "Comité de suivi" qu'ils ont mis en place. Il serait constitué de 10 à 12 personnes investies dans la vie locale qui se réuniraient plusieurs fois par an.

N'hésitez pas à contacter SDMD ou la Mairie si vous êtes intéressé(e).



Nouvelles du projet

Cette année l'ensemble des études qui caractérisent le site ont été ou seront réalisées.

• Une étude environnementale a débuté en Avril 2016 et se terminera en Avril 2017. Des spécialistes étudient l'avifaune ("oiseaux"), les chiroptères ("chauves-souris") et de manière générale l'ensemble de la faune et de la flore présentes dans la zone d'étude.

Une écoute des chiroptères en hauteur sera réalisée à l'aide d'un microphone installé à 60m de haut sur un mât de Mars à Octobre 2017.

⇒ Un mât de mesure du potentiel en vent, d'une hauteur de 80m, va être installé sur site d'ici quelques semaines. Des girouettes et des anémomètres, placés à différentes hauteurs (20, 40, 60 et 80 mètres), permettent de caractériser le vent afin de sélectionner les éoliennes les mieux adaptées. Le mât restera sur site une année complète.

Balisage lumineux
Anémomètre

Balisage lumineux
Anémomètre

Microphone

Description de la company de

Mât de mesure du potentiel en vent de type 80 mètres, avec haubanages et équipements de mesure

• Une étude acoustique sera réalisée depuis quelques habitations situées à proximité de la zone du projet. Ces lieux d'écoute sont définis par un expert en fonction des vents dominants, du relief et de la végétation.

Deux écoutes (une hivernale et une estivale) seront réalisées sur une période de 15 jours à 1 mois. La première devrait avoir lieu au mois de mars probablement.

• Une étude paysagère débutera dans les prochaines semaines. Des spécialistes vont évaluer l'empreinte paysagère des éoliennes projetées sur plusieurs périmètres : depuis les hameaux alentours jusqu'aux villages ou monuments situés à plusieurs dizaines de kilomètres.

Des croquis, des coupes topographiques, ou encore une trentaine de photomontages seront réalisés par une équipe spécialisée depuis tous les sites ou lieux déterminés dans l'étude paysagère.

• Une étude d'impact environnementale permet, en parallèle de ces études, d'étudier l'ensemble des aspects sociétaux liés au projet. Elle reprend également l'ensemble des résultats de chaque enjeu étudié (paysage, acoustique, etc.) pour en faire la synthèse.



Présence du loup sur notre commune

La réapparition du loup en France est due à l'extension progressive des populations italiennes le long de la chaîne des Apennins, depuis 25 ans. Le loup est une espèce protégée en application de l'arrêté ministériel du 17 avril 1981 modifié par l'arrêté du 10 octobre 1996.

Le loup, ce prédateur carnivore

Le loup est le plus grand des canidés. Sa taille moyenne se situe entre 50 et 95 cm au garrot et sa longueur moyenne est de 100-150 cm + 31-51 cm de queue. Le poids adulte varie entre 16 et 80 kg selon les sous-espèces et les individus (en comparaison, un berger allemand mesure entre 55 et 65 cm au garrot et son poids moyen est de 32 kg).

Un loup adulte peut parcourir une trentaine de kilomètres en une nuit. C'est un animal social vivant en meute composée de 3 à 8 individus avec une hiérarchie marquée entre les membres du groupe . Chaque meute occupe un territoire d'une superficie de 150 à 300km². Durant la phase de colonisation ◆ d'espaces, un fort potentiel de croissance peut-être observé de 25% à 30% pour diminuer de 5 à 10% une fois « installé ». Il se nourrit de 2 à 4kg de viande par jour. Il s'adapte aux proies disponibles: cerf, chamois, mouflon, chevreuil, bouquetin, sanglier ou petites proies comme le lièvre, les rongeurs, les oiseaux. L'analyse des fèces et le suivi des carcasses prédatées révèlent que chamois et chevreuils sont les proies sauvages principales du prédateur, en France (source : programme prédateur-proie ONCFS). Concernant les animaux domestiques la plupart des élevages de gros animaux sont potentiellement exposés au risque de prédation. Equins, bovins ont déjà subit des attaques. Plus régulièrement les troupeaux caprins sont touchés, mais se sont les ovins qui représentent 95% de la faune domestique consommée par les loups.

Des actions de proximité

Sa zone de dispersion évolue et s'intensifie sur notre département. Dernièrement, attaques de troupeaux (St-Geniez-de-Bertrand, chasse et de la faune sauvage www.oncfs.gouv.fr , IPRA Pont-de-Salars, ...) sont imputées au loup.

Dans ce contexte, les élus de Verrières ont décidé d'adhérer à l'USAPR (Union pour la Sauvegarde des Activités Rurales et Pastorales) tout comme



les communes environnantes : Séverac d'Aveyron, Vezins, ... Cette association, loi 1901, est présente dans trois régions : Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie et Provence-Alpes-Côtes d'Azur. Elle a pour but de fédérer les territoires concernés par la prédation et selon ses statuts, l'association refuse que :

- soient banalisées les attaques et les dégâts causés par le loup sur les troupeaux
- soit banalisée la détresse des éleveurs et leurs familles face à la présence permanente du loup
- soit dénié le bien être animal quand il s'agit des animaux domestiques attaqués par le loup
- soit laissés en friche du fait du loup les espaces ruraux et montagnards
- le loup soit considéré comme le garant de la qualité de nos espaces naturels

L'USAPR demande que le statut du « strictement protégé » soit revu afin de pouvoir réguler sa population.

Une délibération pour l'adhésion à cette association a été prise en conseil municipal et Mme Mélanie Bedel de la commune de Séverac d'Aveyron est la personne déléguée sur notre région.

des nouvelles Sources: www.observatoireduloup.fr, l'office national de la (Institut pour la Promotion et la Recherche sur les Animaux des protections des troupeaux), DREAL (Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement).

	Nombre de constats indemnisés 2016*	Nombre de vic- times indemnisées 2016*	Nombre de cons- tats indemnisés 2015	Nombre de vic- times indemnisées 2015	Nombre de constats indemnisés 2014	Nombre de vic- times indemnisées 2014
Aveyron	16	95	9	19	4	25
Lozère	49	186	71	303	36	137
Total France	2735	9788	2445	8964	2306	8577

^{*} constats en cours non totalisés—Données : DDT(M) - DREAL Auvergne-Rhône-Alpes- version au 10/03/2016

Communiqué de presse de la préfecture de l'Aveyron 08/12/2016

Attaques de grands canidés sur troupeaux

Suite à plusieurs attaques successives de troupeaux d'ovins dans la région des Grands Causses au cours de l'automne et au regard de l'implication du loup dans certains de ces événements, le Préfet a décidé de missionner les lieutenants de louvèterie aux fins de conduire une opération d'effarouchement par tirs non létaux à proximité des troupeaux attaqués.

Ces opérations, doublées d'une surveillance renforcée du territoire assurée par la louvèterie et le service départemental de l'office national de la chasse et de la faune sauvage, visent à répondre à l'attente des éleveurs de cette région, dans un accompagnement renforcé de la protection de leurs troupeaux.

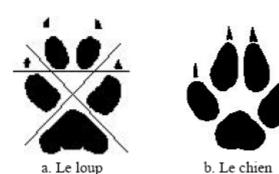


Figure 2. Schéma d'empreintes de pieds antérieurs du loup et du chien (type berger allemand)

En cas d'attaque du loup

RECOUVRIR les brebis (bâche, etc... vis à vis des vautours) après avoir pris des **photos** des bêtes tuées ou blessées ainsi que les morsures.

POUR L'AVEYRON, APPELER:

1) la gendarmerie de la Cavalerie : le référent loup, M. Perrier 05 65 62 70 01

2) Les gardes de l'ONCFS:

M. Auger
M. Caylus
M. Cazabonne
M. Cazabonne
M. Minici
M. Penguet
M. Tourniet
M. Tourniet
M. Auger
M. Cazabonne
M. Cazabo

3) Le TAM-TAM info attaque instantanée : Frédéric Goujon (éleveur) 06 75 06 83 05

4) Un autre éleveur(se) pour ne pas être isolé(e) dans les démarches de constat. Le constat initial conditionne toute la suite. Bien lire soi-même les questions et les réponses inscrites

Voir le site de l'AVEM Association Vétérinaires Eleveurs du Millavois

Les amis de l'église Saint-Sauveur

<u>VERRIERES</u>: <u>UN VILLAGE SE MOBILISE POUR LA RESTAURATION DE</u> SON EGLISE

Tout au long de cette année 2016 **LES AMIS DE SAINT-SAUVEUR** ont multiplié les actions afin de recueillir les fonds nécessaires à la restauration de notre église.

18 septembre 2016 : Journée du pain, des soupes maisons et des trénels

La deuxième édition de la journée du pain, des soupes maison et des trénels a connu un vif succès : plus de 130 personnes ont répondu à l'invitation de l'association. Cette année, en plus des soupes et du pain



16 août 2016 : Marché des producteurs

cuit au four, il y avait au menu des trénels préparés par les bénévoles de l'association et unanimement appréciés de tous les participants. Dès le petit matin, la flamme du vieux four communal a été rallumée et toutes les abeilles du village se sont mises au travail pour la réussite de cette belle journée placée sous le signe du beau temps.

Les fonds récoltés à cette occasion ont été reversés intégralement au profit de la restauration de l'église Saint-Sauveur.





3 et 4 décembre 2016 : Marché de Noël d'Aguessac

Malgré la froidure de ce week-end quasi hivernal Lili, Huguette, Marie-Louise, Pierre et Monique ont bravé les éléments pour animer notre stand.





Qu'Il nous soit permis de remercier ici l'ensemble des bénévoles sans qui ces nobles actions n'auraient pu être réalisées.

La souscription lancée le 16 juin 2015 donne de bons résultats : à ce jour le cap des 10 000 euros a été franchi. Et nous espérons que cela n'en restera pas là.

Claude POMIÉ



Vendredi 22 juillet s'est tenue la deuxième assemblée générale de notre association : déjà deux ans et toujours la même motivation et le même enthousiasme et une multiplication des actions afin de réunir les fonds nécessaries à la restauration de l'église.

Le président, Guy CORDIER, a présenté le rapport moral. Le trésorier, Gaston VIDAL, et le secrétaire, Claude POMIÉ, présentaient à leur tour le rapport financier :les bons resultants financiers sont dûs à une gestion rigoureuse et à une limitation des charges.

Ces deux rapports ont été approuvés à l'unanimité.

Les fonds recueillis jusqu'à présent affichent une bonne progression mais nous sommes encore loin de l'objectif. Une action a été menée auprès des enterprises locales. Nous en espérons quelques promesses de dons.

Si nous arrivons à boucler le budget d'ici la fin de l'année, les travaux pourraient être réalisés au cours de l'hiver prochain.

Les actions à venir : stand lors du marché paysan du 16 aôut 2016, reconduction de la journée du pain (cuit au feu de bois) et des soupes le 18 septembre 2016 avec cette année des trénels en plus, et toujours la vente d'objets réalisés par les habitants du village.

Renouvellement des membres sortant du Conseil d'Administration : Régine AMEUR, Guy CORDIER et Monique GELY ont été réélus à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration qui a suivi a reconduit les membres du Bureau à l'unanimité: Président : Guy CORDIER, Trésorier : Gaston VIDAL, Secrétaire : Claude POMIÉ .

Vous qui n'avez pas encore rejoint notre projet : il est encore temps de participer. Alors n'hésitez pas. Adhérez à notre association et faites un geste.

Fondation du Patrimoine

Alors vous qui n'avez pas encore souscrit n'hésitez pas et profitez d'un avantage fiscal.

https://www.fondation-patrimoine.org/fr/midi-pyrenees-16

2017 : réalisation de notre projet

Mais pour cela et plus que jamais

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

NOUS COMPTONS SUR VOUS

PIEGEZ LE FRELON ASIATIQUE!

Le frelon asiatique a débarqué en France il y a plusieurs années et n'a aucun prédateur naturel. Non seulement sa piqûre est dangereuse pour l'homme, mais la présence de ce frelon, qui se nourrit d'autres insectes, notamment les abeilles, est susceptible d'entraîner des dégâts importants sur la biodiversité locale.

La lutte contre le frelon asiatique vise essentiellement :

- à piéger les femelles fondatrices (celles qui vont reconstruire ailleurs un autre nid) pendant leurs périodes de forte circulation ;
- à éviter de piéger trop d'autres insectes utiles, en particulier les abeilles.

QUAND?

- du 1er février à fin mai, période où le frelon asiatique sort d'hibernation;
- et du 15 octobre à la fin novembre.

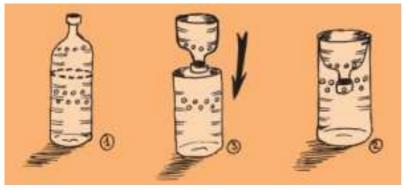
COMMENT?

Au fond du piège ci-dessous verser cet appât sélectif qui se compose:

- 1/4 de volume de sirop de grenadine ou de cassis, utilisé pur;
- 1/2 de volume de bière brune ;
- 1/4 de volume de vin blanc (qui repousse les abeilles).

Rechargez le piège en appât tous les 15 jours environ.

Le but est de piéger autant que possible seulement les frelons asiatiques et surtout pas les abeilles. **Note** : lorsqu'un ou deux frelons seront pris au piège, ils émettront des signaux de détresse attirant les autres frelons alentour.



Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille en plastique vide (1,25 litre, 1,5 litre, 2 litres) coupée au tiers supérieur et dont la partie haute sera placée à l'envers (et fixée par deux agrafes) pour faire entonnoir. Pour permettre aux petits insectes non ciblés de s'échapper, faites des petits trous (environ 5mm) avec un bout de fil de fer chauffé.

Faites détruire les nids de frelons asiatiques

Si votre piège se remplit de nombreux frelons, il y a sans doute un nid près de chez vous.

- Ne vous aventurez en aucun cas à le rechercher, encore moins à tenter de le détruire, le danger de se faire piquer est trop grand : une seule piqûre peut entraîner un grave choc anaphylactique chez une personne allergique.
- Ci-dessous les coordonnées de professionnels qui interviennent à Verrières:
- Faites appel exclusivement à ces professionnels.

L'abeille de l'Aveyron, syndicat départemental d'apiculture, mène une campagne active en sensibilisant la population au piégeage des « fondatrices » (reines des frelons) dès la sortie de l'hiver jusqu'à fin mai .

Vous pouvez aussi apporter votre concours à la lutte contre le frelon asiatique en signalant la présence des nids au secrétariat du syndicat L'abeille de l'Aveyron: tel: 06 78 12 19 49 ou 06 71 06 08 03 abeilledelaveyron@gmail.com

Merci pour votre concours.



LES ACTIVITÉS A VERRIERES

YOGA

C'est avec une immense joie que nous nous retrouvons tous les mercredis soir, nouveaux et anciens élèves au cours de yoga pour un moment de sport et de bonne humeur.

Les cours sont accessibles à tout le monde: débutants, amateurs et confirmés. Il n'y a pas de limite d'âge, que vous soyez ados ou à la retraite,

Yoga, tous les mercredis soir à 19h30 Patchwork, tous les mardis après-midi à 14h30 Atelies peinture, tous les mardis soir à 18h30

vous ressentirez les bienfaits de ce sport ancestral qui redynamise le corps et l'esprit . Si vous souhaitez découvrir cette discipline, vous pouvez venir et participer à un cours pour essai, Blandine vous transmettra son savoir et sa passion.

PATCHWORK

Cela fait plusieurs années, que des couturières se retrouvent une fois par semaine pour partager leur passion du patchwork sous les conseils de Gisèle. Nous avons chaque année l'occasion de pouvoir admirer le fruit de leur travail lors de l'exposition annuelle du 14 juillet et dernièrement lors du marché de Noël à Aguessac au profit de l'église.

Le Patchwork c'est tout un art! Un monde de couleurs de formes et de techniques et surtout un travail de patience et des doigts de fée.

On parle d'appliqués, de rentrés, de cranter, de quilt, de boutis, de ciseaux, d'aiguille, de fil à quilter, de cercle à quilter, de feuille de rodhoïd pour gabarit, de molleton, de papier frazzer, ...Une richesse de techniques, de précisions et de dextérités pour réaliser des ouvrages tableaux, nappe, couverture, sac, sets de tables, torchons, coussins suscitent toujours notre admiration.



ATELIER PEINTURE

Après le yoga et le patchwork, un atelier peinture vous est proposé par Nadine tous les mardis soirs à 18h30 à la salle des fêtes.

Dans cet atelier à l'ambiance paisible, on partage les conseils et les idées juste pour se faire plaisir et découvrir ses propres talents.

Alors apportez vos pinceaux...



C'était à Verrières en 1944

Le 19 août 1944 a été ce jour où le terrible évènement s'est produit le long de la route de la Glène à Saint-Germain là, où les hommes dont le plus jeune Albert Grégoire âgé de d'à peine 15 ans ont été assassinés par la horde nazie. De ces horribles faits, il reste le monument à leur mémoire. Le souvenir demeure et chaque année, pour ce triste anniversaire devant le monument une gerbe est déposée. Il est à noter que le jeune Albert Grégoire avait à Verrières ses grands parents Gineste.

Comme cela est compréhensible, l'évènement avait beaucoup attristé le village.

Mais un autre fait, même s'il était moins grave, s'était produit le 19 août. Environ deux heures avant les exécutions de ces pauvres hommes fusillés, Monsieur et Madame Laur de la Baraque des Pins avaient appris que les troupes allemandes en déroute arrivant de Rodez, avaient

dans leur fuite, fait des victimes et incendié des fermes.

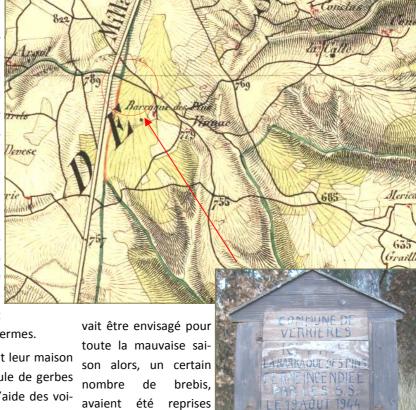
Effrayé par ces nouvelles, le couple abandonnant leur maison en bord de route où déjà était préparée la meule de gerbes qui devaient être dépiquée le lendemain avec l'aide des voisins, ceux là même qui étaient fusillés, abandonnant tous leurs biens étaient partis à travers champs et avaient rejoint Verrières avec leurs animaux, une paire de bœufs, une cinquantaine de brebis leur chien et guelgues volailles.

Surpris, c'est au milieu de l'après-midi que les gens du village ont vu arriver de vers Conclus ces pauvres gens poussant les bêtes et chargés du peu de bien qu'ils avaient rapidement eu le temps de rassembler. Ils savaient trouver à Verrières un hébergement pour eux et leur cheptel et, naturellement, ce fut avec beaucoup de spontanéité et de solidarité que tous les habitants les avaient accueillis.

Que leur serait-il arrivé s'ils ne s'étaient pas enfuis, sachant le sort réservé aux victimes abattues non loin de chez eux peu il y avait grand besoin de viande. de temps après leur départ?

Ce qui est certain, c'est que leur ferme a été incendiée durant cet horrible après-midi et qu'aujourd'hui, de ce qui étaient que le peu qu'il pouvait y avoir était très rationné. des beaux bâtiments, il ne reste plus rien sauf à quelques mètres de la route, l'endroit où se situait alors « l'aïre » à dépiquer, quelques dalles à fleur de terre témoignent encore de l'endroit et, qu'en ce lieu paisible se trouvait une exploitation agricole. (Pour situer l'endroit et qu'il n soit pas oublier, j'ai posé un panneau en forme de maison indiquant que là était la ferme incendiée en 1944.)

Monsieur et Madame Laur avaient été facilement logés de même qu'il n'y avait pas eu de problème pour mettre leur bétail à l'abri et les nourrir dans l'immédiat mais cela ne pou-



par des fermiers de la

commune; quant aux

autres de même que

Carte de l'état major 1820-1866

les deux bœufs, mon père ancien boucher, les avait tuées pour nourrir la population.

Cela était illégal mais « autorisé » d'une certaine façon car je ne sais de quelle autorité Monsieur Core alors Directeur du sanatorium, son économe Monsieur Rochas et Monsieur Constantin, maire de Verrières, avaient obtenus une autorisation exceptionnelle d'abattage donnant pour raison le besoin immédiat d'argent pour ces pauvres gens ruinés et insistant aussi sur la malnutrition des malades du sanatorium pour qui

Il ne faut pas perdre de vue qu'en 1944 l'on manquait de toutes les denrées alimentaires, particulièrement de viande et

Le nombre de bêtes autorisées d'abattage n'ayant pas été indiqué, ce ne sont d'ailleurs pas seulement les animaux venant de la Baraque des Pins qui avaient été abattus, bien d'autre avaient suivi.

Dans cette semi-clandestinité les agriculteurs qui avaient une bête à vendre saisissaient l'occasion de le faire à des conditions meilleures que ce qu'offrait le marché officiel de la réquisition et s'il s'agissait de ventes seulement connues par le bouche à oreilles, les gendarmes de Saint-Beauzély devaient



avoir de bonnes oreilles car, dans sa sacoche (je peux le dire, il y a prescription depuis longtemps), le brigadier Bordères ne transportait pas que des documents d'enquête, même un inspecteur des fraudes, le très sévère Monsieur Malvy, celui qui venait contrôler l'alambic, était moins sévère s'il avait été au courant de ce marché et était bien heureux de repartir de Verrières un bon morceau entre les registres. C'était avant l'heure la méthode suivie du circuit court suivie aujourd'hui par les agriculteurs qui écoulent directement leur production auprès des consommateurs.

Suite à cette manne, les habitants de la commune pouvaient avoir droit à une certaine quantité de viande à un prix tout à fait raisonnable autre que celui du marché noir. Il est certain que dans la viande proposée, il n' y avait pas que du filet. Il fallait équilibrer et vendre aussi les morceaux pour daube et pot-au-feu mais, personne n'a jamais contesté la méthode de partage, bien heureux de pouvoir profiter de cette situation.

Les bêtes étaient tuées dans la remise de la commune, là où est aujourd'hui l'atelier municipal. Les grosses poutres étaient assez solides et hautes pour pouvoir, à l'aide d'un palan, pendre un bœuf afin de l'écorcher. Bœufs, veaux ou nombreuses brebis avaient été abattus et, chaque fois, le spectacle était suivi par un certain nombre de personnes en attente d'un bon plat.

Au moment où la bête était saignée, certains venaient avec une grande poêle dans laquelle était disposé ail et persil pour récupérer un « sanquet », ce sang qui quand il venait d'un bœuf était un peu fort mais remplaçait largement un remède d'alors : « l'élixir sanguin »; les docteurs le conseillaient et même s'il n'était pas très fin, il était apprécié et faisait en quantité un plat bien plus généreux que le sang tiré d'un poulet où d'un lapin!

La bête écorchée et vidée des viscères restait suspendue sur place et, le lendemain, une fois refroidie et caillée, elle était transportée vers la mairie et pendue dans la pièce jouxtant la salle d'exposition; sorte de cave qui à l'époque était le garde manger de la famille Rozier et, cela se comprend, le plus rapidement possible mise à la vente; cette cave n'était qu'une chambre froide! Problème d'hygiène, de température, de chaine du froid, qui se serait permis d'évoquer ce problème? Trop contente de pouvoir s'offrir un plat de viande, la population ne pouvait se permettre de faire la fine bouche.

La substantielle part réservée aux malades du sanatorium était transportée dans des conditions invraisemblables alors que de nos jours tout est si rigoureusement contrôlé.

Cet approvisionnement « légal et clandes-

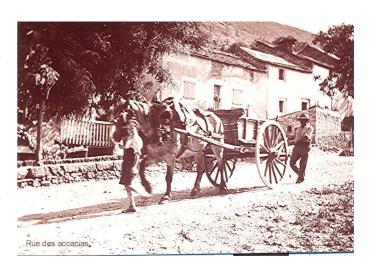
tin » a duré environ cinq à six mois, temps pendant lequel la population a pu bénéficier de cette situation jusqu'au jour ou une autorité, le sous-préfet je crois, n'ayant pas une grande largesse d'esprit , y a mis fin mais l'expérience reste un exemple de la débrouille qui avait été mise en place.

Qu'étaient devenus Monsieur et madame Laur après ces évènements? Ils étaient restés quelques temps à Verrières mais, ne pouvant se réinstaller en agriculture dans la région, ils avaient dû se dépayser vers une nouvelle vie dans le Tarn où, malgré des recherches je n'ai pu retrouver leurs traces.

Il est naturellement à souhaiter qu'au grand jamais nos descendants n'aient à connaître ce temps de disette et être obligés de revenir au système débrouille mais aussi de solidarité qui était souvent la seule façon de faire face au manque de produits de première nécessité...

Nota: Francis Cance m'a dit avoir souvent entendu parler de la baraque des Pins: le matin même de ce 19 août, son père et son oncle étaient allés aider Monsieur Laur.

André Pons



Carnet



NAISSANCE de Timéo

Fils de Stéphanie Pons et Gabriel Chiquet et petit frère de Tao.

Félicitations aux heureux parents et tous nos vœux de bonheur.



Mariages de:

Camílle Da Sílva & Jeremy Caumes

Anne-Laure Froment & Guíllaume Gaven

Félicitations aux nouveaux mariés et meilleurs vœux de bonheur

Sincères condoléances aux familles et aux proches suite au décès de:

Lina Cazottes, maman de Lucien Cazottes à Conclus.

Marcelle Molinier qui après avoir vécu à Verrières résidait à Millau.

Christine Paluch, native de Verrières, résidait à Bruxelles.



Randels, repas festif et convivial.

Les habitants de Randels se sont retrouvés autour d'une table pour partager un moment de convivialité.





Noce de platine pour Lucette et Louis BLANC : 70 ans de mariage

70 ans de mariage: C'est un anniversaire exceptionnel, mais aussi un hymne à L'amour et à la famille. C'est un événement exceptionnel de part la longévité que cela nécessite car il faut y parvenir à deux.

C'est aussi un bel exemple, car il témoigne de l'attachement de nos aînés aux valeurs fondamentales de cohésion familiale, de solidarité, qui s'estompent dans la société d'aujourd'hui.

Lucette et Louis se sont mariés à Verrières, le 09 novembre 1946, au lendemain de la guerre les temps difficiles.

L'approvisionnement rationné et il a fallu beaucoup de courage pour faire face au quotidien et se lancer dans la vie.

Après avoir été facteur à Verrières, Louis passera avec succès le concours de receveur des Postes et il est nommé à MONTCLAR en 1948.

Puis à VIMENET en 1951 et à CREISSELS en 1959, poste qu'il occupera jusqu'à la retraite en 1979.

Retirés à Millau, ils conserveront leurs attaches matérielles et affectives dans le village de Verrières où leurs ra-

cines se perdent dans la Nuit des Temps.

Un texte très ancien et découvert récemment par Monsieur André PONS (que nous remercions) de la famille VAISSAC à Verrières en L'an de grâce 1556, sur le règne d'Henri II.

Lucette et Louis ont 3 enfants, 5 petits enfants et 6 arrières petits enfants et c'est en famille qu'ils ont célébré cet événement au château de CREISSELS.

Nous leur adressons nos plus sincères félicitations et nous les assurons, ainsi que leur famille, de toute notre amitié.



Fermeture de la boulangerie Caylus

Fin 2016, une page se tourne: la famille Caylus d'Aguessac a suspendu définitivement les clés de la boulangerie familiale.

Depuis de nombreuses décennies, elle assurait la tournée du pain sur la commune de Verrières. C'est au son du klaxon, aux abords de midi, que les habitants de Verrières se retrouvaient pour acheter pains, pizzas et petits gâteaux. Tout le monde se souvient des millefeuilles qui ont souvent couronnés les repas de famille, des petits gâteaux qui en sus du pain agrémentaient l'ordinaire, des pizzas et des galettes toujours présentes aux cérémonies officielles.

C'est avec de grands remerciements que nous leur souhaitons une longue et bonne retraite.



SANTÉ

SUC-

CÈS





Bonne année 2017

